Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 10 (1889)
Heft: 8

Artikel: Post-scriptum à la Chronique de l'esclavage
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-133640

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tants, de leurs mœurs et de leurs expéditions de pillage. Pour lui, il n'y a aucune pitié à avoir pour ces brigands sahariens, et lorsqu'on en saisit quelques-uns prenant part à une razzia, le mieux est de les fusiller dans un coin de la steppe. Aussi s'élève-t-il avec force contre la mansuétude de l'infortuné colonel Flatters, qui avait mis en liberté quelques-uns de ces pillards alors qu'il était commandant supérieur de Laghouat. Cette magnanimité par laquelle on espère les frapper ne sert qu'à compromettre le prestige de la France. D'après M. Mercier, il faut établir aux points extrêmes du territoire algérien des postes destinés à établir une police sévère dans cette région, pousser la ligne ferrée de Biskra à Ouargla, ensuite s'emparer d'In-Sahah, la clef du Sahara central, et pousser de là le chemin de fer vers le Soudan. Mais ce qui presse le plus, c'est de venger le massacre de la misssion Flatters et de frapper un grand coup dans le Sahara.

Le gouvernement français prendra ce qu'il voudra de tous ces projets; sa politique en Algérie est depuis plusieurs années empreinte d'une trop grande prudence pour donner à croire qu'il va se lancer à la légère dans une expédition armée, au sein d'un pays peu connu et semé d'obstacles. C'est un peu l'idée des colons algériens, que le nord de l'Afrique est devenu leur chose et que tous les Kabyles, les Touaregs, les Arabes, qui réclament contre la prise de possession de leur sol par une puissance étrangère, n'ont aucun droit à le faire et doivent être purement et simplement supprimés. Personne, mieux que nous, ne reconnaît la grandeur et les immenses avantages au point de vue de l'ordre et de la civilisation, de la mission que la France remplit dans le nord de l'Afrique; mais ce n'est pas une raison pour admettre que toutes les résistances doivent être supprimées par le glaive. Nous sommes d'avis qu'en agissant avec douceur et humanité, en cherchant à convaincre plutôt qu'à vaincre, on aura plus facilement raison d'une opposition à laquelle du reste on devait s'attendre.

Post-Scriptum à la Chronique de l'esclavage.

A la dernière heure, nous arrive de Lucerne un télégramme annonçant que S. Em. le cardinal Lavigerie proroge à une époque ultérieure le Congrès anti-esclavagiste primitivement convoqué pour le 4 août.